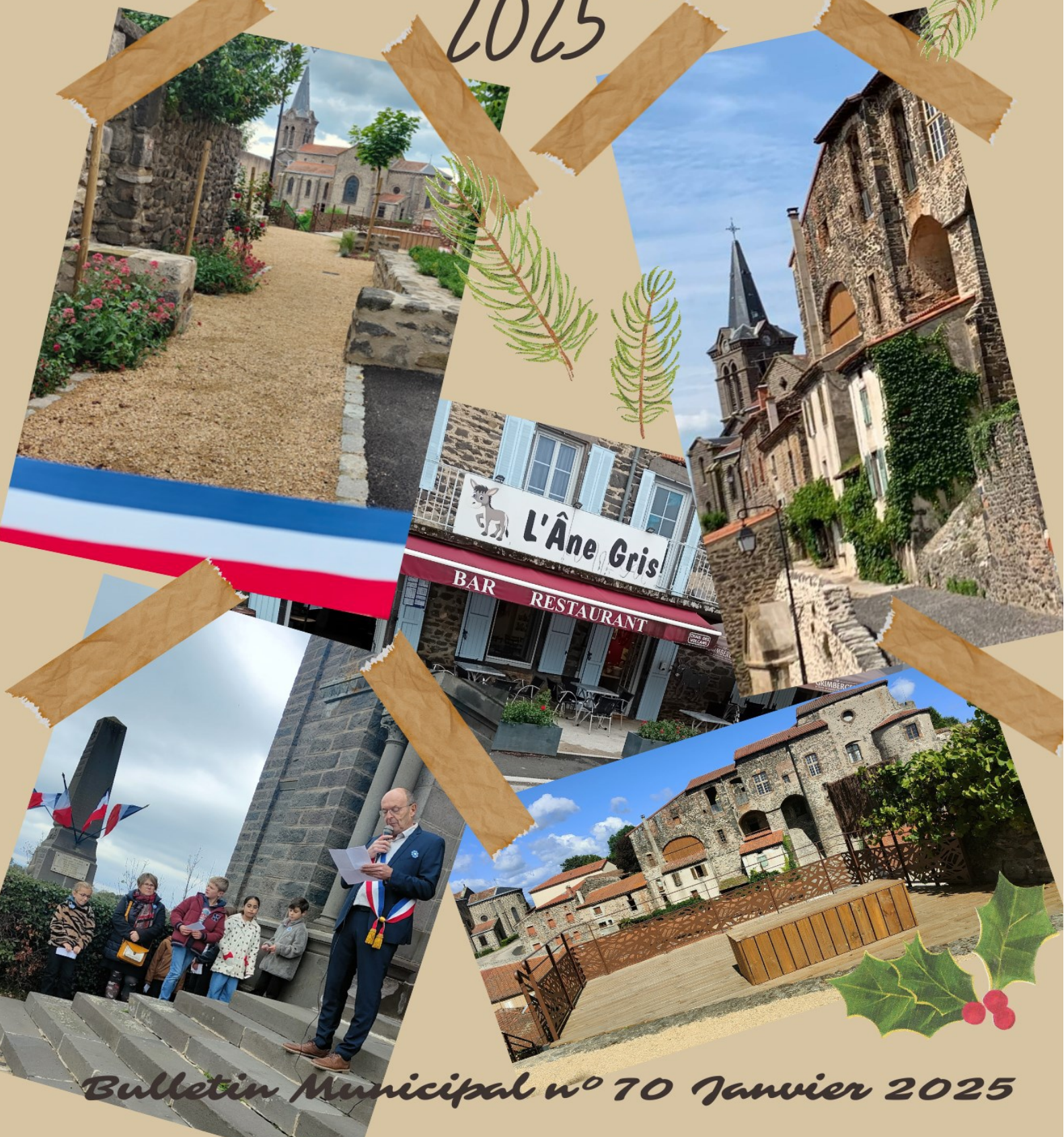


Lamothe Bonne Année 2025



Le conseil municipal

Maire JARLIER Alain

Adjointes et attributions

MATHIEU Alain
PIGNOL Marjorie
ROCHETTE Françoise
TEILHOL Michel

*Travaux Bâtiment-Voirie, Gestion du personnel technique
Finances, Information, Communication, Site internet
Ecole, CCAS, Relations avec les associations
Urbanisme Assainissement, Salle polyvalente et cimetière*

Conseillers

ARCHER Stéphane
BAYET Joël
BENIGAUD Sophie
CORNET Serge
DENIS-ROUY Marie-Christine
MALIGE Wilfried
MARCHAUD Isabelle
PONS Guillaume
VACHELARD Dominique
ZANUTTO William



Délégations et commissions communales et intercommunales

Communauté Commune BRIOUDE SUD-AUVERGNE
SICTOM
SIVOM FONTANNES / LAMOTHE
Commission communale Travaux
Commission Urbanisme, Assainissement Eclairage Public, Réseau, cimetière
Syndicat des Eaux de Fontannes Lamothe
Syndicat pour la défense contre les crues de l'Allier
C.N.A.S.
Commission Information Communication
Commission Animation Culture et Vie Associative
Syndicat des Energies secteur Brioude sud/Paulhaguet
Commission des Impôts
Commission des Finances
Commission d'Appel d'Offres
Caisse des Écoles
Centre Communal d'Action Sociale

Le mot de Monsieur Le Maire

Au nom du conseil municipal, je vous présente nos traditionnels vœux de santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année. J'ai une pensée particulière pour les personnes marquées par l'exclusion sociale, la solitude ainsi que celles qui se battent contre la maladie et la dépendance.

Vous trouverez dans ce bulletin des informations sur les aménagements de la cour de l'école commencés pendant les vacances de Toussaint et qui devraient être terminés avant les vacances de février. Ce dossier me tenait à cœur, il faisait partie de nos engagements de 2020, et va redonner un coup de jeune à notre établissement scolaire. Ces travaux causent quelques désagréments aux enfants pour l'accès à l'école et pour les récréations, mais une fois terminés je pense qu'ils apprécieront cette nouvelle cour. Ils seront subventionnés à 80 % (État, région, département, fonds européens LAEDER, agence du sport et fonds verts).

Les travaux des vestiaires du stade de foot vont se terminer en janvier, mais les matchs ne reprendront qu'en avril car le club a ressemé la pelouse et ne veut pas la détériorer en cas de mauvais temps. Ils seront financés en totalité par le remboursement

de l'assurance, les subventions obtenues (région et Fédération Française de Football) mais aussi grâce aux travaux faits en interne par les membres du club.

Vous trouverez aussi un article sur notre bar restaurant fermé depuis fin septembre. Les nouveaux gérants, qui arrivent de Bretagne, rouvriront début janvier ; je leur souhaite une bonne adaptation et j'espère que vous serez nombreux à participer à la redynamisation de ce lieu très important pour notre village.

Lors de la dernière cérémonie du 11 novembre, organisée par la municipalité et les anciens combattants, vous étiez nombreux devant le monument aux morts. Ces manifestations sont très importantes à mes yeux car il faut que les plus jeunes soient conscients des sacrifices de ces hommes morts pour la France et qu'ils se rappellent que le 8 mai et le 11 novembre ne sont pas de simples jours fériés. Merci aux enfants qui participent à ces cérémonies depuis de nombreuses années.

Le projet d'installation de panneaux photovoltaïques de la Quille suit son cours, l'étude d'impact a débuté en septembre pour une durée d'un an. Les premiers sondages ont été réalisés en octobre.

À partir du 15 janvier, pour une durée d'un mois, nous allons effectuer le recensement de la commune. C'est Aurélie Marchaud et Jeanine Mathieu qui en sont chargées ; réservez-leur le meilleur accueil possible. Ce recensement est très important pour l'INSEE mais aussi pour la commune car les dotations de l'État que nous percevons se calculent, pour partie, sur le nombre d'habitants.

Cette année, la salle des fêtes a été réservée plus de 70 fois (soit plus de 100 jours d'occupation) par les associations de la commune ou par des privés. Les locations remboursent uniquement la consommation électrique et l'assurance du bâtiment. Je rappelle, encore une fois, qu'un tarif préférentiel est appliqué aux habitants de la commune ou à leurs enfants mais en aucun cas pour d'autres membres de leurs familles ou des amis...

Je remercie les employés communaux (secrétaires de mairie, service technique et employées de l'école) pour leur implication dans les tâches qui leurs sont confiées. Je reste à votre disposition lors de mes permanences en mairie les lundis, mardis et jeudis de 10 heures à 12 heures.

Bonne lecture et tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Alain Jarlier



Vœux pour 2025

La cour de l'école

Les vestiaires du stade

Le 11 novembre

Les panneaux photovoltaïques

Salle des fêtes

Remerciements

ÉDITORIAL



LES NOUVEAUX DÉFIS

Les nouveaux défis auxquels se confrontent la majorité des élus locaux, et les maires en tout premier lieu, sont susceptibles de mettre en péril la pérennité, ainsi que la vitalité de ce maillon communal, indispensable pourtant à la gestion du territoire.

Car les menaces ne manquent pas, particulièrement en milieu rural : population, services, climat, énergie, technologies, environnement, etc.

Ainsi, le prochain recensement (p. 26) nous indiquera-t-il si la tendance au léger déclin démographique se confirme, car un vieillissement de la population ou une baisse du nombre d'habitants affecte toujours la dynamique sociale des collectivités locales.

Le changement climatique, en revanche, est bien là ! Et avec lui, pour des activités agricoles déjà tributaires des fluctuations des marchés ainsi que des décisions politiques, le risque de subir le contrecoup des aléas du climat, peu propices à leur développement, voire capables de menacer leur survie.

Et c'est une véritable gageure pour les élus locaux, de tenter de faire face à tous ces changements migratoires, climatiques et structurels.

Les élus lamothois ont déjà été attentifs, par exemple, aux problèmes liés à la présence et à l'accès aux services.

C'est la raison pour laquelle, il y a quelques années, les bureaux de La Poste ont été intégrés au fonctionnement même de la mairie.

De même, l'école élémentaire bénéficie-t-elle aujourd'hui de travaux d'entretien et d'embellissement.

C'est toujours dans le même esprit de maintien d'une véritable vie locale que vos représentants ont été attentifs au remplacement du gérant du bar-restaurant municipal, seul commerce de la commune, et qu'ils se réjouissent également de l'existence d'une vie associative particulièrement dense et dynamique, ainsi qu'en témoignent, à nouveau, les pages de ce bulletin.

Dominique Vachelard

Coiffure mixte Bd Aristide Briand Brioude



Horaires d'ouverture du salon

Mardi & Jeudi

9h00-12h00

& 14h00-19h00

Mercredi

& Vendredi

9h00-19h00

Samedi

8h00-16h30



SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 3
Éditorial « <i>Les nouveaux défis</i> »	p. 4
Comptes-rendus des conseils municipaux	p. 6 à 9
Travaux	p. 10 et 11
Communauté de communes	p. 12 et 13
Budget : précisions	p. 15
Le 11 novembre	p. 16 et 17
Syndicat des Eaux	p. 18 et 19
SICTOM	p. 20
L'école	p. 22 et 23
Le recensement	p.24
Le club VTT	p. 25
Les pistons sauvages	p. 26
Association de parents d'élèves	p. 29
Informations communales	p. 30
Club Gym rando	p. 32
Commerces locaux	p. 33
CCAS	p. 34
Réhabilitation des logements vacants	p. 35
Infos Mairie	p. 39

Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 12 septembre 2024

Réhabilitation des logements vacants

Postes d'agent technique

Conseiller excusé	Procuration donnée à
Vachelard Dominique	Pignol Marjorie
Benigaud Sophie	Pons Guillaume
Teilhol Michel	Jarlier Alain
Bayet Joël	Rochette Françoise
Archer Stéphane	N'a pas donné procuration
Nombre de votants	14

Point rajouté à l'ordre du jour : Délibération pour l'attribution de l'aide de la maîtrise d'œuvre au diagnostic assainissement et pour les travaux d'éclairage public.

-1- Dossier des aides à la réhabilitation des logements vacants

Un recensement interne fait ressortir une trentaine de logements vacants sur la commune de Lamothe.

Ces derniers sont répertoriés en classe 6,7 et 8 au niveau de l'imposition, et sont considérés comme hors normes au niveau hygiène et confort, ou sont proches de l'état de péril et pourraient devenir dangereux.

La volonté de la commune de Lamothe est d'encourager les propriétaires à rénover le patrimoine bâti. Une convention a été adoptée ce jour por-

tant sur une aide pouvant s'élever jusqu'à 4000 € et dont l'entrée en vigueur est prévue pour tous les dossiers présentés à partir du 01.01.2025 et qui répondront aux critères d'éligibilité (convention disponible sur www.lamothe43.fr). (voir p. 37)

-2- Changement temps de travail agent technique

Alain Jarlier propose de passer le temps de travail d'un agent technique de 26h à 28h30 afin de répondre aux besoins. Adopté.

-3- Création d'un poste d'agent technique

Actuellement en contrat de droit public à durée déterminée renouvelable, le conseil s'interroge sur la pérennisation de ce poste. Actuellement le manque de visibilité nous pousse à laisser ce poste en l'état et à en augmenter le nombre d'heures à 24h00 /semaine à partir du 01.01.2025.

La création du poste est donc reportée.



-4- Cour de l'école

Alain Jarlier et les adjoints présentent leur travail et les options sur ce projet.

Réfection de l'ensemble, agrandissement de la cour, jeux et végétalisation sont les directions souhaitées et partagées avec Lyse Marchal, architecte en charge du chantier, qui conduira la réunion de la commission d'appel d'offres mercredi 18 septembre pour le choix des entreprises.

-5- Projet d'un parc photovoltaïque

Des zones d'accélération ont été créées afin de soutenir et limiter l'installation des ensembles de production d'énergie renouvelable.

-6- Départ du gérant bar-restaurant

Le 30-09-2024, l'actuel gérant nous informe qu'il cessera son activité. Nous allons donc travailler pour retrouver un gérant. Il est décidé de conserver les mêmes montants de loyer.

-7- Un nouveau food truck, Petits Loups, demande à s'installer tous les samedis soir ; il proposera une restauration rapide type kebab.

Un droit de branchement lui sera demandé ainsi qu'une parution dans le Lamothe Info.

-8- Redevance d'occupation du domaine public Orange et GRDF

Pour 2024 la redevance Orange est de 1 131 €, celle de GRDF 327 €.

-9- Choix du bureau d'études pour l'assistance au choix de la maîtrise d'œuvre du diagnostic assainissement.

Par ses connaissances du réseau départemental, INGE43 peut nous apporter son expérience pour le choix du bureau d'études. 2 abstentions, 3 contre, 9 pour.

-10- Éclairage public

Suite au vol de câble électrique sur notre réseau (Avenue de



Brioude et au stade de foot), il n'y a aucune assurance couvrant ce dommage. Bien que le syndicat d'électrification subventionne les travaux, il faudra néanmoins compter sur un reste à charge pour la commune d'environ 10 000 €. Adopté.

-11- Informations diverses

Le recensement de 2025 sera suivi par Jeanine Mathieu et Aurélie Marchaud.

Béatrice Planche effectuera un stage de découverte du métier de secrétaire de mairie pendant 10 jours.

*Cour de l'école**Parc photovoltaïque**Bar-restaurant**Éclairage public**Questions diverses*

Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 17 octobre 2024

Conseiller excusé	Procuration donnée à
Malige Wilfried	Marchaud Isabelle
Cornet Serge	Pons Guillaume
Teilhol Michel	Jarlier Alain
Nombre de votants	15

Point rajouté à l'ordre du jour : Délibération pour nommer un nouveau délégué au SIVOM en remplacement de M. Teilhol.

Cour de l'école

Cour de l'école

L'entreprise Marquet a été retenue pour le projet et travaillera avec un paysagiste.

ULIS et RASED

Une tranche ferme de travaux s'élèvera à 94 956 € HT.

Bar-restaurant

Alain Jarlier présente les travaux optionnels et leur coût. Il s'agit de l'entrée de la cour rue du Vallat et de sa végétalisation ainsi que le réseau Wifi pour 19 440 € supplémentaires. L'ensemble des subventions devraient s'élever à 80%, soit un reste à charge pour la commune de 30 800 €.

Immeuble en péril

Logements vacants

Certes, le projet est important, nos investissements ne sont possibles qu'en sollicitant les aides publiques ; ces dernières existent aussi pour que les communes entretiennent, développent leur patrimoine.

Le conseil vote pour la réalisation de l'ensemble des travaux : 2 abstentions, 4 contre, 9 pour.

Classe Ulis et RASED

3 élèves sont scolarisés en classe Ulis à Brioude, notre participation est de 45 €/enfant. En ce qui concerne le RASED, la participation est de 2.28 €/élève de la grande section au CM2 soit 60 élèves.

Bar Restaurant

Le gérant actuel cessera son activité le 30-10-2024.

Treize candidats ont déposé leur candidature, 6 ont été retenus.

Chaque repreneur potentiel a été reçu par Alain Jarlier, les adjoints et quelques conseillers afin de faire leur connaissance et choisir celui qui obtiendra la gérance du bar restaurant.

C'est M. Loussouarn qui s'installera au 01.01.2025, le temps de faire quelques travaux (peinture, aménagement salle de bain).

Mise en péril immeuble rue de la Côterie

Un immeuble menace de s'effondrer rue de la Côterie. Devant la peur des riverains et par mesure de sécurité du domaine public nous allons établir la procédure de mise en péril de ce bien.

Aide à la réhabilitation des logements vacants

Le document définitif est présenté au conseil. La convention sera mise en place au 01.01.2025 pour une durée de un an et devra être soumise au vote du conseil chaque année. 15 pour.

Délégué au SICTOM

En remplacement de Michel Teilhol, William Zanutto devient délégué titulaire, et Sophie Bénigaud suppléante.

C.C.A.S

Le repas du CCAS aura lieu le dimanche 3 novembre. 60 personnes sont déjà inscrites. Pour celles et ceux qui, pour des raisons de santé, ne pourraient pas être présents, un chèque cadeau leur sera remis.

Compte-rendu du conseil municipal du lundi 9 décembre 2024

Syndicat des eaux Fontannes Lamothe

Dans la nouvelle configuration du syndicat unique qui prendra effet au 01.01.2025, la commune fait partie de la commission géographique Fontannes/Lamothe. Alain Jarlier et Marjorie Pignol délégués titulaires sortants sont réélus, ainsi que Wilfried Malige, délégué suppléant. Alain Mathieu propose sa candidature en tant que 2ème délégué. Le conseil vote les candidatures : 15 pour.

Chèques cadeau

Alain Jarlier propose d'attribuer un chèque cadeau à l'ensemble des salariés à hauteur de 100€ par agent soit un budget de 700€ pour la commune. Le Conseil vote à l'unanimité 15 pour.

Tarifs 2025

Salle polyvalente : Alain Jarlier propose de ne pas augmenter les tarifs actuels et de créer une grille tarifaire de location journalière. En effet, actuellement la mairie a quelques demandes sur ce type de location aussi il est proposé une location journalière valable du lundi au jeudi à hauteur de

100€ pour la petite salle (plus 30€ de chauffage) et de 200€ pour la grande salle (plus 50€ de chauffage) après débat Le Conseil doit se prononcer : 2 abstentions et 13 pour.

Tarif assainissement : Aucune augmentation. Adopté à 14 voix et 1 abstention.

Tarif cimetièrre : aucune augmentation. Adopté à 15 voix pour. Il est rappelé que seules les personnes qui paient des impôts sur la commune en la capacité d'acheter une concession, une caverne ou une case du columbarium.

Délibération autorisant l'engagement le mandat et la liquidation des dépenses pour 2024

Concernant le bon fonctionnement du début d'année prochaine Alain Jarlier rappelle qu'il est nécessaire que le Conseil autorise le maire à engager des dépenses tant que le budget 2025 n'est pas adopté aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. 15 pour

Eclairage Public, remplacement par ampoules LED

<i>Conseiller excusé</i>	<i>Procuration donnée à</i>
Bénigaud Sophie	Pignol Marjorie
Teilhol Michel	Jarlier Alain
Nombre de votants	15

Le budget prévisionnel 2024 prévoyait une ligne budgétaire de 10 000 € pour le remplacement des ampoules. Hors le vol des câbles électriques ayant engendré des frais supplémentaires, il est nécessaire de voter une décision modificative à hauteur de 4 885 €. 15 pour.

Agents recenseurs

Le recensement sur la commune aura lieu du 15 janvier au 15 février 2025 ; les agents recenseurs sont Jeanine Mathieu pour le haut de la commune et Aurélie Marchaud pour le bas. Chaque commune décide des indemnités des agents recenseurs. Il est proposé d'attribuer les montants réglementaires conformes aux indemnités nationales.

Alain Mathieu ne participe ni aux discussions ni au vote, la décision est adoptée à 14 voix pour.

Demande de DETR 2025

Alain Jarlier nous informe que la demande

de DETR pour 2025 doit être finalisée avant le 31 décembre 2024. Aussi pour l'année prochaine il est proposé la réfection de la route de Cougeac soit 1,9 km et l'accès au stade, ces travaux sont uniquement subventionnables par une DETR et un CAP43. À ce jour un seul devis nous est parvenu pour un total de 180 000 € hors taxe. Le Conseil se prononce donc pour le dépôt de ce dossier. 15 pour.

Abandon de créances

Chaque année la commune fait face au non règlement de certaines créances. À ce jour 230 € d'impayés affectés à la salle polyvalente et 879 € à l'assainissement. Après plusieurs tentatives et dans l'impossibilité de recouvrer ces créances il est demandé au Conseil de se prononcer sur leur abandon : 15 pour.

TRAVAUX

LES VESTIAIRES DU STADE

La construction des vestiaires est en cours d'achèvement. Suivies par Sébastien Rovira, architecte, les entreprises ont bien travaillé sur les postes de travaux qui leur étaient confiés.

Les bénévoles du club ont également œuvré de manière remarquable, et sans eux le budget alloué à la reconstruction aurait été dépassé. Or, il était impossible pour les

finances municipales d'investir des fonds propres sur ce projet qui reste conséquent.

Les indemnités d'assurance accordées pour l'ensemble du préjudice s'élèvent à 418 486 €.

L'enveloppe des travaux couverts par le marché public est de 331 683 €, nous avons également un accord de subvention par la région et la fédération de football.

Merci au Président et aux membres du club de s'être investis personnellement dans les travaux de construction et d'ensemencement du terrain pour que les joueurs et les supporters retrouvent leur stade en 2025.

Nous ne manquerons pas d'être au rendez-vous pour le premier match dans leur nouvel environnement.

Marjorie Pignol



TRAVAUX



L'ÉCOLE

Le mauvais état du revêtement de la cour de l'école faisait partie des projets que l'équipe municipale souhaitait réaliser.

Après plusieurs conseils municipaux, où il a été question du choix des travaux et du budget à attribuer, nous avons décidé de confier le chantier à Lise Marchal, architecte paysagère, qui connaît bien le sujet.

Le budget maximum attribué est de 153 259 €. Les demandes de subvention ont été acceptées à hauteur de 123 200 €, soit 80%, le maximum possible, et se répartissent entre DETR, Région, LEADER et Cap43.

Le reste à charge pour la commune sera de 30 800 €.

Le chantier a débuté au cours du dernier trimestre 2024 et l'avancement permet d'envisager une réception au premier trimestre 2025.

Terrassement, maçonnerie, revêtement en enrobé devant les bâtiments et surtout en sable stabilisé pour une meilleure désimperméabilisation des sols, préau, jardin, espace multi jeux, cages de foot, panier de basket, table de ping-pong ainsi qu'une végétalisation plus importante (gazon, plantes, arbustes, arbres) devraient offrir un meilleur environnement à nos écoliers.

Ces derniers ont été sollicités pour baptiser leur école. Nous ne doutons pas qu'ils auront des idées riches et variées et nous avons hâte de les découvrir pour choisir le nom de notre école communale.

Marjorie Pignol

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne s'est engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) depuis le 03 décembre 2024.

Concrètement, une OPAH permet d'aider techniquement et financièrement* les propriétaires privés à améliorer leur logement (réhabilitation globale, économies d'énergie, adaptation du logement...).

**aides sous conditions de ressources*



À partir du 9 janvier 2025, des permanences seront organisées par la Communauté de Communes et auront lieu en Mairie de Brioude le 2^e jeudi de chaque mois.

Vous pourrez consulter le planning détaillé de ces permanences sur le site internet de la CC Brioude Sud Auvergne : www.brioudesudauvergne.fr, ou via les applications de votre commune.

☎ 07 69 55 94 23



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PÔLE PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL



Le **PÔLE PETITE ENFANCE**, situé au sein de l'espace Jean Pradier en plein centre-ville de Brioude a ouvert ses portes le 2 septembre 2024, conçu comme un guichet unique pour l'accueil de la Petite Enfance, un lieu d'informations et de prévention.

Il rassemble des services complémentaires pour aider toutes les familles à trouver les meilleures solutions d'accompagnement et d'accueil pour leurs enfants.

la **MAISON DE LA PETITE ENFANCE** (crèche) : ouverte du lundi au vendredi, de 7h00 à 19h00. Quelle que soit votre demande, la Maison de la Petite Enfance s'adapte à vos besoins, afin de concilier vos vies familiale et professionnelle.

Pour les parents qui gardent leur enfant, c'est également la possibilité de confier celui-ci quelques heures, dans un lieu stimulant où il rencontrera d'autres enfants.

le **RELAIS PETITE ENFANCE** : Guichet unique du territoire, pour l'orientation des familles et la satisfaction de leurs besoins d'accueil, en facilitant l'accès et le choix aux différents modes de garde.

le **LIEU D'ACCUEIL PARENTS ENFANTS** : la P'tite Pause, ouverte les vendredis de 15h00 à 18h00, à tous les enfants de 2 mois ½ à 4 ans et leurs parents.





5 pizzas achetées
1 bouteille offerte
(vin ou coca)

PIZZA NICO
Pizza à emporter

LUNDI : VIEILLE-BRIOUDE (place de la mairie) - MARDI : MASSIAC (à coté de l'école de musique)
JEUDI : LAMOTHE (place de la tuillière) - VENDREDI et SAMEDI : LANGEAC (parking du super u)

à partir de 18 h

06 77 45 56 00

Retrouvez-nous sur 



PAGE 14



HAIR BUS
STYLE

*Le salon
de coiffure
ambulante
qui vient
à vous !*

Coiffeur homme / femme / enfant
couleur, balayage, coupe...

avec et sans rendez vous

Les communes visitées par le bus

Puy de Dôme :
Nonette, Yronde et Buron,
et bien d'autres communes...

Haute-Loire :
Fontannes, Lamothe, Javaugues
Vieille-brioude...



BUDGET 2024 : PRÉCISIONS

Le compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2024 paru sur le bulletin municipal n°69 est incomplet. En effet les chiffres du budget 2024 concernent le budget assainissement. Il nous a paru important de publier cet erratum afin de restituer le budget général 2024 de notre commune en toute transparence.

Concernant le budget principal, les recettes de fonctionnement proviennent pour 46% de la fiscalité locales et 32% des dotations et participations pour un total de 534 637.70 €.

Elles nous permettent en premier lieu de financer nos dépenses de personnel à hauteur de 38% hors indemnités des élus.

Le deuxième poste de dépenses sont celles à caractère général (Eau, électricité, entretien des bâtiments, de la voirie...) et représente 24% des dépenses totales.

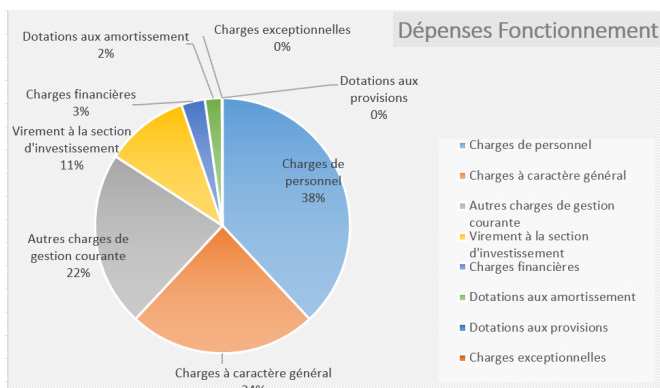
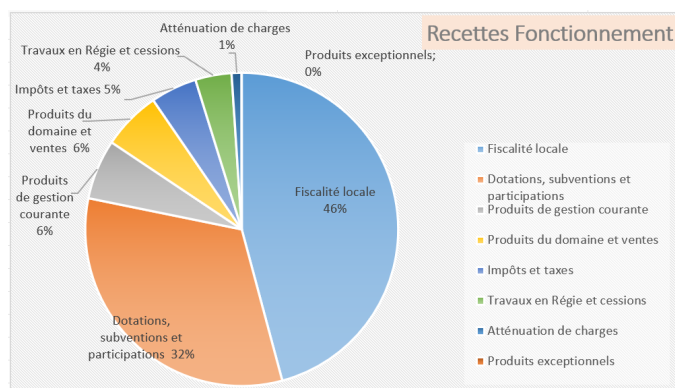
Concernant notre budget d'investissement, il faut savoir que les grands travaux comme la cour de l'école ne sont engagés qu'après obten-

tion des notifications de subventions afin d'appréhender un reste à charge pour la commune.

Jusqu'à aujourd'hui, ces grands chantiers ont été subventionnés à hauteur de 80%, c'est ce qui nous permet le financement de nombreux aménagements.

Marjorie Pignol

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
Charges de personnel	203 460,00	Fiscalité locale	245 000,00
Charges à caractère général	127 770,00	Dotations, subventions et	173 067,00
Autres charges de gestion courante	118 627,00	Produits de gestion cou-	33 030,00
Virement à la section d'investissement	56 905,70	Produits du domaine et	32 400,00
Charges financières	16 000,00	Impôts et taxes	25 590,70
Dotations aux amortisse-	11 425,00	Travaux en Régie et ces-	20 000,00
Dotations aux provisions	400,00	Atténuation de charges	5 500,00
Charges exceptionnelles	50,00	Produits exceptionnels	50,00



11 NOVEMBRE 2024 : LES DISCOURS DES ADULTES

*Gratitude
Lucidité
Espérance*

Le discours de M. le Maire reprend les termes même de celui du Ministre des Armées, et souligne le triple devoir que nous laissent les combattants de toutes les guerres : gratitude, lucidité et espérance.

*Kieffer
De Lattre
Leclerc*

Souvenir du commando Kieffer en Normandie, de l'armée de De Lattre en Provence, et de celle du général Leclerc, du désert jusqu'à Strasbourg...

*« Les sentinelles
des vivants »*

« Réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants. »



11 NOVEMBRE 2024 : LA FIERTÉ DES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Lors de la commémoration du 11 novembre, sept d'entre nous ont lu des témoignages de soldats de la première guerre mondiale.

« Moi, Thomas, au début, j'étais un peu stressé. J'ai été soulagé dès que j'ai eu terminé et j'étais fier. »

« Moi, Sara, j'appréhendais un peu, mais une fois que j'ai commencé, je n'avais plus peur. »

« Quant à moi, Oscar, j'ai trouvé qu'il y avait beaucoup de monde ; c'était impressionnant. Mais je voulais absolument lire pour soutenir mes camarades. J'étais très fier et heureux de participer à cette commémoration dans mon village. »

« Pour Moi, Nathan, c'était important que je lise pour honorer les



soldats morts dans les combats. »

« Pour moi, Lou, c'était un plaisir de lire en cette occasion. »

« Moi, Baptiste, j'ai trouvé qu'il faisait froid et j'étais très stressé. Mais dès que j'ai commencé à lire, tout a été plus simple. J'ai moi aussi voulu lire pour la mémoire des soldats morts dans les

tranchées. »

« Moi, Ève, j'étais contente de lire pour les soldats sans lesquels je ne serai peut-être pas là aujourd'hui. Comme mes camarades, au début j'ai éprouvé un peu de stress, mais il s'est envolé au fil de ma lecture et j'ai réussi à entrer dans ma bulle. Je crois que tous nous avons très bien lu. »

Nous sommes très fiers d'avoir pu honorer les soldats qui ont donné leur vie lors de cette cruelle guerre pour sauver leur pays.

Thomas, Sara, Oscar,
Nathan, Lou, Baptiste et Ève

« La paix est l'histoire des sages,
la guerre est l'histoire des hommes. » Richard Burton

SYNDICAT DES EAUX



Dans un contexte politique vacillant, l'attribution de la « compétence eau » (eau potable et assainissement) est encore incertaine. Mais qu'il s'agisse des communautés de communes ou des communes seules, ces dernières auront en charge une compétence qui requiert des connaissances et des moyens matériels, humains et financiers.

Actuellement, notre commune fait partie du syndicat des eaux de Fontannes-Lamothe regroupant également Chaniat et Javauges.

Notre syndicat adhère, et est représenté, au Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois par Yves Jouve.

La station d'épuration, construite en 2018, est propriété de la commune, et nous établissons un budget

annuel propre à l'assainissement. Nous confions également le suivi et le contrôle environnemental au SGEB.

Afin de simplifier et assoir ses compétences en matière de gestion de l'eau et d'assainissement, le SGEB, sous l'impulsion de son président M. Robert, et de l'ensemble des présidents des syndicats primaires, a travaillé durant l'année 2024 pour poser les bases d'un syndicat unique.

Celui-ci est issu du rapprochement de plusieurs syndicats : Armandon, Cézallier, Couteuges, Doulon, Fontannes-Lamothe, Brivadois.

Formant un véritable maillage de 90 communes sur 3 départements limitrophes, il aura pour objectif de continuer une gestion de proximité à l'échelle de périmètres cohérents en s'appuyant sur des commissions géographiques, tout en rationalisant le nombre de structures afin de faciliter la gouvernance.

Ce syndicat unique aura, en lieu et place de ses membres, la compétence « eau potable », « transport et traitement en matière d'assainissement collectif » et « assainissement non-collectif ».

Il appartiendra à chaque membre d'adhérer à la compétence souhaitée.

Mi-novembre, les préfets du Puy de Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire ont donné leur accord par arrêté sur ce nouveau syndicat qui sera constitué de 7 commissions géographiques *Eaux* et d'une commission géographique *Assainissement*.

Chaque commune membre élira ses délégués titulaires et suppléants qui siégeront à la commission géographique qui, à son tour, participera à l'élection de la gouvernance du comité syndical, à l'occasion d'une assemblée constitutive prévue le 13/01/2025.

SYNDICAT DES EAUX

Les commissions sont ainsi composées :

Commission de l'Armandon : 6 délégués titulaires et 3 suppléants

Commission du Cézallier : 17 délégués titulaires et 5 suppléants

Commission du Cou-teuges : 8 délégués titulaires et 4 suppléants

Commission du Dou-lon : 4 délégués titulaires et 2 suppléants

Commission du Fon-tannes : 3 délégués titulaires et 1 suppléant

Commission des communes isolées : 2 délégués titulaires et 1 suppléants

Commission secteur Brioude : 5 délégués titulaires et 3 suppléants

Commission assainissement :

Elle sera constituée de délégués issus des communes qui choisissent de confier la compétence relative à l'assainissement au syndicat unique.

À ce jour, cette compétence est toujours communale, et aucune loi n'a été votée actant le transfert de compé-

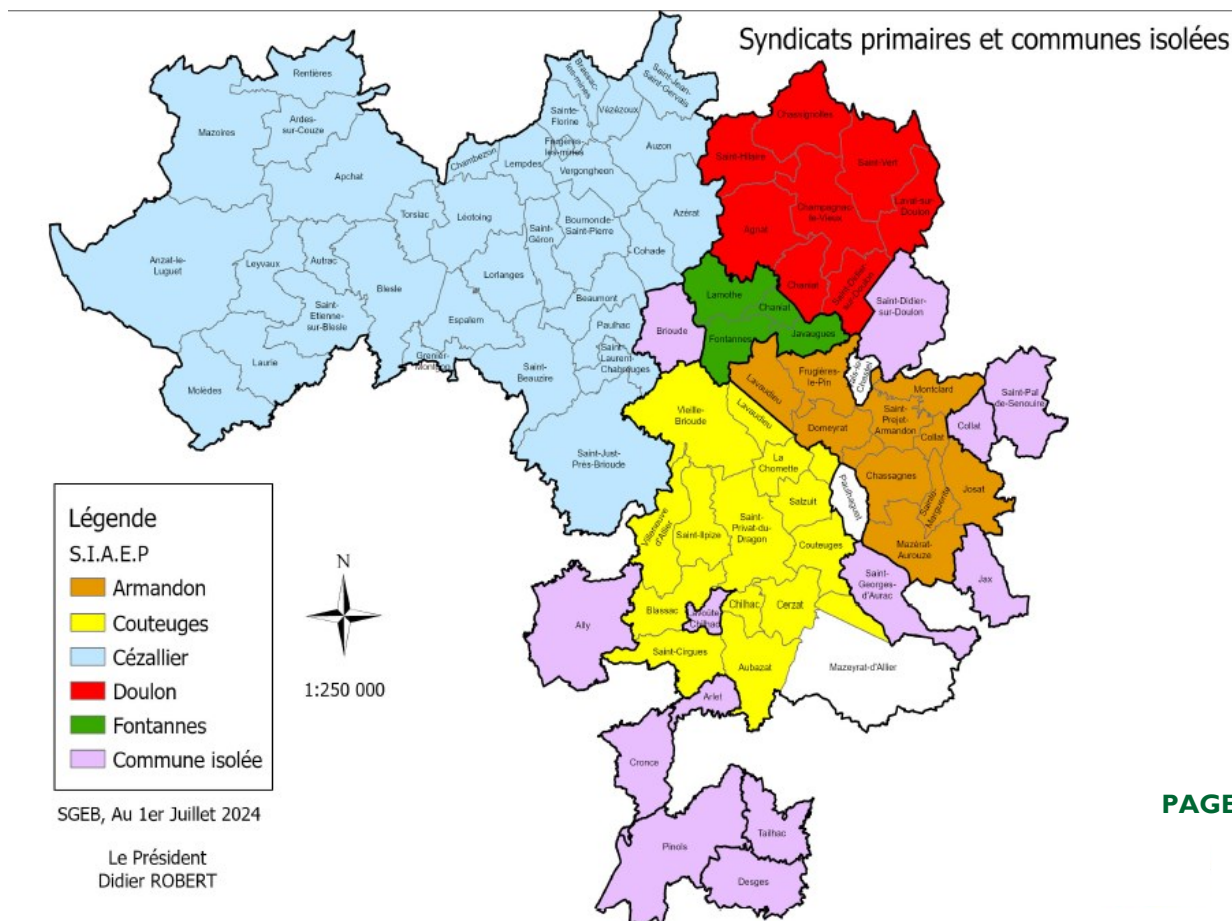
tence à une autre entité.

Ce syndicat aura donc la tâche de veiller sur les :

130 km de réseaux,
30 000 abonnés,
38 stations d'épuration,
37 stations de relevage,
en s'appuyant sur des agents de service public répartis dans différents domaines de compétences : service logistique technique, pôle automatisme-électro-télégestion, pôle assainissement, pôle administratif.



Marjorie Pignol



SICTOM

Le Vendredi 04 octobre 2024 à 17 heures 30, dans les locaux du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, à COHADE, s'est réuni le Comité Syndical sous la Présidence de Monsieur Pierre RAVEL, Président

DÉLIBÉRATIONS

Alimentation en énergie de la Déchèterie de PAULHAGUET.

Fourniture d'une pelle de manutention sur roues.

Contractualisation avec l'Organisme Coordinateur Agréé Bâtiment (OCAB) dans le cadre de la filière à Responsabilité Élargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (REPPMCB) par le biais du VALTOM.

Adhésion à la mission de médiation proposée par le CDG 43.

Contrat d'assurance des risques statutaires

Exonération de T.E.O.M. pour les locaux professionnels – Année 2025

Décisions modificatives n°2

CENTRE DE TRI PA-
PREC

POINT SUR LES IM-
PLANTATIONS DES
PAV

QUESTIONS
DIVERSES :

Filière textile

Accès à la déchèterie
de PAULHAGUET



OZE Lingerie

Brioude & Issoire



Boutique de lingerie féminine pour toutes les morphologies.

Du 80 au 120, du bonnet A au L.

Plus de tailles sur commande.



Lingerie post mastectomie sur commande.



Soutien gorge de sport.

Soutien gorge d'allaitement sur commande.

Vêtement de nuit.

Maillot de bain.

Laine et soie. Collant.



www.lingerie-oze.fr



Oze Lingerie



Lingerie Oze Brioude Issoire



CUISINE TRADITIONNELLE

RESTAURATION SUR PLACE OU À EMPORTER

BAR À VIN ET À BIÈRES AMBULANT

SOIRÉES CONVIVIALES

TESTEZ L'EXPÉRIENCE

AUX BANQUETS

REPAS « À LA BONNE

FRANQUETTE »

SERVI AUTOUR D'UNE

SEULE ET MÊME

TABLE.

AMBIANCE GARANTIE

CONTACT:

0673243576

L'ÉCOLE

ART, SPORT ET CITOYENNETÉ AU

L'école 2024-2025 :

74 élèves

5 enseignants

3 ATSEM

1 AESH

Notre école a fait sa rentrée avec des effectifs et une équipe pédagogique plutôt stables :

74 élèves se répartissent sur les quatre classes de Laurent Lafarge (PS/MS), Christelle Aldon (GS/CP), Corinne Brugerolle (CM1/CM2) et Isabelle Guey-Benoit (CE1/CE2). L'équipe est complétée le lundi et le mardi par Audrey Begon (GS/CP et CE1/CE2).

Les enseignants sont assistés dans les classes maternelles par Perrine Gilbert et Marie Pastorel (ATSEM). Celles-ci ont également en charge

l'entretien des locaux et le temps périscolaire, tout comme Marie-Jo Nicolas.

Les enfants en situation de handicap sont accompagnés comme l'année précédente par Fanny Valadou (AESH).

Les élèves de la GS au CM2 ont débuté l'année par une visite au Doyenné le 6 septembre (photo ci-dessous). Ils ont découvert les œuvres abstraites du peintre Hanz Artung et apprécié les commentaires toujours très adaptés et captivants de Maryline Avon, guide

conférencière.

En octobre, les mêmes classes ont participé à une rencontre athlétique au stade de Brioude organisée par l'USEP 43 : course de vitesse, endurance, relais, saut de haies, lancer de javelot... Les élèves ont pu s'essayer à ces disciplines sportives tout en rencontrant des camarades d'écoles voisines.

Afin de célébrer l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en novembre, l'USEP 43 a invité les écoles à parti-



PROGRAMME DU 1^{ER} TRIMESTRE

ciper à la traditionnelle Course des droits de l'enfant. Environ 400 élèves des environs se sont retrouvés à la salle polyvalente afin de réfléchir à la thématique des droits de l'enfant dans le monde et pratiquer des jeux coopératifs. Ensemble, ils ont parcouru des tours de piste et ont comptabilisé près de 1000 kilomètres !

Les élèves de la maternelle quant à eux ont effectué des petites sorties dans le village pour identifier des formes géométriques et pour poster la lettre au Père-Noël.

Celui-ci est attendu avec impatience à l'école le vendredi 20 décembre. Cela fait suite au spectacle (voir photo ci-dessous) et au traditionnel marché de Noël.

*Isabelle Guey-Benoit
(directrice de l'école)*

« L'arbre des droits de l'enfant »



« Le spectacle »

LE RECENSEMENT

Cette année, la commune de LAMOTHE réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025.

Plus d'informations sur

🔍 le-recensement-et-moi.fr

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, les agents recenseurs : Mme Jeanine Mathieu, pour la partie haute de la commune, et Mme Aurélie Marchaud, pour la partie basse, vous fourniront une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Produire moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Ces statistiques ne sont pas transmises au centre des Impôts. Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- * déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- * définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- * identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.



Fin juin, les membres du club VTT se sont retrouvés dans l'Aubrac pour un week-end sportif et convivial : de belles randonnées sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, la découverte des villages de Nasbinals, de St-Chély d'Aubrac et une belle surprise à la cascade du Déroc.

En plus de leurs sorties habituelles, en août, les membres se sont déplacés pour une sortie vélo près du lac Charpal.

Comme nous l'avons fait en 2024, nous allons reconduire un don à une association d'aide aux enfants malades.

Pour 2025, réservez votre date, le vide-greniers et la bourse aux vélos seront organisés le jeudi 8 mai.

Il n'y aura pas de réservations pour le vide-greniers.

Pour vendre son vélo, il faudra venir le déposer à la salle des fêtes le mardi 6 mai ou le mercredi 7 mai entre 17h30 et 20h.

Nous remercions la Mairie de Lamothe pour les aides techniques et financières.

Nous remercions également tous les commerçants et artisans partenaires de notre manifestation : les lots offerts font le bonheur des gagnants de nos tombolas.



MEILLEURS VŒUX

À TOUS LES LAMOTHOISES ET LAMOTHOIS !

LES PISTONS SAUVAGES

L'été fut maussade cette année, nous avons démarré la belle saison en attrapant l'onglée au pas de Peyrol en plein juillet ! Nous nous rendions dans un gîte merveilleux, perdu au milieu des bois de la Dordogne. Le retour au bercail s'est fait en passant par Sarlat et Rocamadour avant d'emprunter quelques lignes droites pour user les pneus et faire de la grimette à Peyrusse. Un week-end parfait pour nos pilotes qui ont parcouru 655 km.

Fin août, c'est à la découverte du Doubs que nous sommes partis, en mode touriste. Quelques attractions comme le Conifère, le Saut du Doubs, la visite d'une fruitière à comté, (quel régal pour les gourmands que nous sommes !), et un petit passage en Suisse près du lac de Neuchâtel. Un après-midi au karting a clôturé cette semaine en beauté.

Le petit plus fut la belle rencontre d'Antoine, un Doubiste de 80 ans, voisin de notre gîte.

En septembre, balade à la découverte de la région du Beaujolais.

En octobre, la balade surprise a conduit nos motards à devenir sportifs le temps d'un week-end : vélorails à Allanche et gîte dans le village d'Ydes près de Bort-les-Orgues.

Diverses balades ont également eu lieu sur la journée et demi-journée.

En novembre, notre premier loto a connu un grand succès, nous tenons à remercier les donateurs de lots et plus particulièrement le club du 3e âge pour le prêt du matériel et leurs conseils. Ainsi que toutes les personnes qui se sont déplacées. Un grand merci.



L'association « Les pistons sauvages » est ouverte à tous. Si vous êtes motards, avec l'envie de venir profiter de l'expérience de nos plus anciens pour gagner plus de confiance dans votre guidon, ou simplement pour partager des moments conviviaux, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Notre assemblée générale aura lieu le 8 février 2025 à la salle des fêtes.

**LE BUREAU
VOUS
SOUHAITE
À TOUS
UNE BELLE
ANNÉE 2025**



batiman.fr



BATIMAN® multibois

PORTES D'ENTRÉE

FENÊTRES

VOLETS

STORES & PERGOLAS

PORTES DE GARAGE

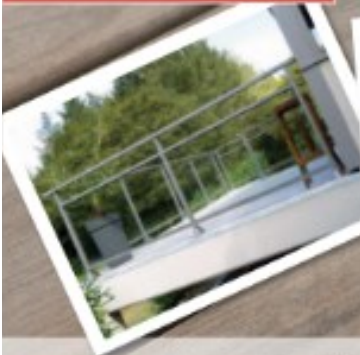
PORTAILS & CLÔTURES

PORTES D'INTÉRIEUR

PLACARDS

ESCALIERS

PARQUETS & SOLS



contact@multibois.com

Service livraison et installation



BATIMAN®
multibois

Expert en menuiseries et fermetures depuis 1974

Pont de Lamothe
43100 BRIOUDE
04 71 76 44 36

du Lundi au Vendredi :
8h00 > 12h00 et 14h00 > 18h30
le Samedi : 8h00 > 12h00





SARL JARLIER BENOIT


ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE


SARL JARLIER BENOÎT 2 rue de la Coste 43100 LAMOTHE
06 84 18 34 50 benjarlier@laposte.net




L'Âne Gris

Bar - Restaurant

 **04.71.77.89.51**

 **07.84.59.29.97**

 **1, Place du
11 Novembre
43100 LAMOTHE**

Où nous trouver ?



Ouvert tous les jours ! Menu du midi en semaine

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Nous commencerons ce mot en vous souhaitant, à toutes et tous, nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous comble de joie et de bonheur, sans oublier une très bonne santé.

L'année a débuté en septembre pour notre association avec notre traditionnel café de bienvenue, le matin de la rentrée scolaire. Il permet aux parents de se rencontrer et d'échanger.

Notre assemblée générale s'est tenue le 20 septembre dans la salle du préau de l'école. Le bureau a été renouvelé et de nouveaux parents bénévoles ont rejoint l'équipe. Nous avons pu prévoir le planning de l'année afin de réserver toutes les dates de nos manifestations.

Le vendredi 18 octobre, juste avant les vacances de Toussaint, nous avons réorganisé une soirée Halloween pour les enfants de l'école qui étaient très nombreux. Les Lamothois ont très bien accueilli nos petits monstres lors du défilé dans le village. La météo nous a contraint à raccourcir le circuit initialement prévu et nous avons dû rebrousser chemin. Nous nous excusons auprès des personnes qui avaient prévu des friandises pour les enfants et chez qui nous n'avons pas pu passer.

Pour la première fois, nous avons proposé un

« Vide ta chambre » le 1er décembre. Les exposants étaient au rendez-vous et les acheteurs nombreux.

Était également organisée, avec l'aide des enseignants, une collecte pour le Secours Populaire. À la fin de la journée, tous les exposants étaient invités à laisser des dons, et une fois encore, la générosité des Lamothois a été démontrée.

Pour le plus grand plaisir de nos papilles, l'opération avec la maison Thiriet a été renouvelée. Ce fut un succès cette année ! Merci à Florian (parent d'élève) qui s'occupe de nos commandes et sait se montrer très disponible pour effectuer les livraisons.

Nous débutons cette année 2025 pleins de projets et de manifesta-

tions à venir :

Le samedi 15 mars 2025, le repas dansant sur le thème de la Saint-Patrick.

Début mai, la vente de plants, toujours très attendue.

Et pour finir, au mois de juin, il y aura notre traditionnel concours de pétanque. Nous espérons avoir plus de participation que l'année dernière où la météo a été contre nous.

Nous tenons à remercier la mairie pour la mise à disposition de locaux, nos bénévoles qui savent toujours se montrer disponibles, et bien sûr les Lamothois qui participent à nos différentes manifestations.

Tout ce que nous faisons, c'est pour les enfants de l'école. Merci pour eux.

Le bureau de L'AEP

Prochaines manifestations :

Repas dansant le 15 mars

Vente de plants début mai

Concours de pétanque en juin



INFOS COMMUNALES

PERMIS DE CONSTRUIRE

MEILHAT Véronique (impasse du Portalet) Toiture sur terrasse

Commune de Lamothe : Préau école

ROCHETTE Charles (rue des Fougères) Construction maison



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

MARIAGE

Stéphanie RINCK et Damien PONS
le 14/09/2024

PACS

DÉCÈS

Julienne PAGE
décédée le 31/05/2024 à Brioude
Paul ROMEAS
décédé le 17/05/2024 au Puy-en-Velay
Nicole VIVARD épouse HALTER
décédée le 12/07/2024 à Lamothe
Philippe JONADET
décédé le 06/08/2024 à Brioude





Groupama

RHÔNE-ALPES AUVERGNE
la vraie vie s'assure ici

Marylise OLLIER – Conseillère des Particuliers & Retraités

Marie-Prune BOREL-MAJAL – Conseillère des Particuliers & Retraités

Jean-Paul BRUHAT – Conseiller des Particuliers & Retraités

09 74 50 31 33

Agence de Brioude – 58 Bd Vercingétorix – 43100 BRIOUDE

Aurélie BEAUFORT - Conseillère Agricole

06 85 58 71 99

Céline ARSAC - Conseillère des Professionnels

06 30 23 79 48

Une équipe commerciale dédiée à tous vos besoins en assurances et placements à Brioude !



Crèmerie Brivadoise

chez Annie



Cremerie Brivadoise



cremeriebrivadoise

04 71 50 25 87

23 Place Eugène Gilbert - 43100 BRIOUDE

Association GYM-RANDO



97 adhérents

39 sorties rando

21 à 65 participants

*Budget annuel
6494,28 €*

La saison 2024/2025 a démarré le 11 septembre pour les randos avec une participation au-delà de 50 personnes.

Les animatrices de gym/danse peuvent compter sur de nouvelles arrivantes.

L'assemblée générale du 20 septembre a permis de faire bilans

moral et financier de l'association et d'élire notre nouveau trésorier adjoint : Jean-Pierre Chacornac.

La soirée du 20 décembre, organisée chaque année avant Noël, a réuni plus de 50 personnes. Les bénévoles s'en sont donné à cœur joie pendant les danses ani-

mées par Bernadette, sans oublier les douceurs servies à toutes et tous, sans excès mais avec une bonne humeur jamais démentie.

Il faut déjà penser à la galette prévue le mercredi 15 janvier, toujours appréciée lors du retour de rando.



COMMERCES LOCAUX

Ce deuxième semestre 2024 est marqué par l'arrivée de nouveaux commerces sur notre commune.

D'une part, deux Food Trucks font leur arrivée sur la commune : **LE P'TIT LOUP** est installé tous les vendredis soir à partir de 18h00, place de la Tuilière et propose une restauration rapide (kebab, Panini, Tacos). Quant à **MI-LOU PIZZA** il sera installé au pont de Lamothe, tous les lundis à partir de 17h00.

D'autre part, Brigitte et Didier Ane ont cessé la gérance du bar restaurant « L'Ane Gris » au 1^{er} novembre. Après avoir passé quelques annonces sur le Bon coin et SOS Village, rencontré une dizaine de candidats, l'équipe municipale a choisi de confier la reprise du commerce à Michel Lousouarn et sa compagne Véronique Hardonnière, arrivés tout droit de Locronan en Bretagne où ils possédaient déjà depuis 27 ans, un établissement

proposant une cuisine traditionnelle, Lamothe leur permet de retrouver leur famille installée en Auvergne et se rapprocher d'elle. Ils ont à cœur « d'accueillir leurs clients dans un lieu chaleureux tout en veillant au contenu de l'assiette avec des produits locaux et de saison ». L'ouverture est prévue en janvier 2025 après quelques travaux de rafraîchissement dans la partie logement ainsi que dans la salle de restaurant.

Nous souhaitons à ces nouveaux arrivants une bonne installation et une sincère réussite de leur activité

Voir leurs encarts p. 28 et 38



Gedimat
Au cœur de l'ouvrage.

2 rue Pablo Picasso
BRASSAC 04 73 64 31 30

ZI .Les Listes
ISSOIRE 04 73 89 13 39

1 rue Béraud et Boudon
BRIOUDE 04 71 60 03 88

Le Babory
BLESLE 04 71 78 21 10



C.C.A.S.

Dimanche 3 Novembre, 82 Lamothois de plus de 70 ans se sont retrouvés pour déguster un bon repas préparé et servi par Monsieur Boss, le traiteur.

Cette journée était placée sous le signe de la convivialité. Chacun a pu apprécier l'ambiance festive, et la bonne humeur qui régnaient dans la salle.

Lionel l'animateur, a su égayer ce repas par

de belles musiques, il nous a fait chanter et danser tout au long de la journée !

Quelques invités se sont retrouvés après le repas sur le terrain de boules pour une partie de pétanque !

Au final, c'était une belle réussite ! une grande satisfaction pour l'équipe organisatrice !

Françoise Rochette



AV. D'Auvergne

43103 BRIOUDE CEDEX

04 71 50 27 05

RÉHABILITATION DES LOGEMENTS VACANTS

Un recensement interne a fait ressortir une trentaine de logements vacants sur notre commune.

Ces derniers sont répertoriés en classe 6,7 et 8 au niveau de l'imposition, et sont considérés comme hors normes au niveau hygiène et confort, ou sont proches de l'état de péril et pourraient devenir dangereux.

La volonté de la commune de Lamothe est d'encourager les propriétaires à rénover le patrimoine bâti, c'est la raison pour laquelle la municipalité a choisi de venir en aide aux projets de réhabilitation.

Afin d'être éligibles, les travaux devront concerner les bâtiments vacants depuis

plus de deux ans, restaurés dans le but de les rendre habitables.

Ils devront concerner le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire ou l'isolation thermique (tous les critères d'éligibilité sont consultables en mairie ou sur le site Lamothe43.fr).

La subvention pourra aller jusqu'à 50% des dépenses, dans la limite de 8000 € hors taxes, et dans la limite du budget annuel alloué.

Cette convention est mise en place pour un an, renouvelable par décision du conseil municipal.

Marjorie Pignol

Entretien le patrimoine bâti

Agir contre le dépeuplement



TERRASSEMENT - CANALISATIONS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
ASSAINISSEMENT ET VIABILISATION - DÉMOLITION

Dépôt : Route de Fontannes 43100 Lamothe
Siège : 10 Rue des Charrettes 43100 Lamothe

<https://bouriol-tp.fr/>



CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE

SARL SAUVAT

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
INSTALLATION ET DÉPANNAGE

2 rue de la Croix Basse 43100 LAMOTHE
04 71 76 41 81 ou 06 83 02 28 69 ou 06 43 22 11 05



SARL FERREIRA Construction

MAÇONNERIE - CHARPENTE - COUVERTURE

28, bd Aristide-Briand - 43100 BRIOUDE

04 71 74 93 21

E-mail : ferreira.sarl@wanadoo.fr

www.ferreira-maconnerie.com



Quentin PIGNOL

4, rue des Fougères 43100 Lamothe.

06 43 60 55 10

pignol.agsys@orange.fr



Pignol Ag'Sys'



**INSTALLATEUR
D'ANTENNE ET PARABOLE
DÉPANNAGE
PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER
DÉPANNAGE TV**

ÉLECTROMÉNAGER - MULTIMÉDIA - ESPACE LITERIE

Zone commerciale Carrefour - **BRIOUDE**
04 71 50 32 82 - www.procie-brioude.com

**Tous les soirs
à partir de 18H**

Tenders
Nuggets
Merguez
Kebab
Viande
hachée

Panini

Tacos

Frite

KEBAB PAIN
OU
GALETTE

EMPLACEMENTS

Lundi: Saint-Georges-d'Aurac
(Place de l'église)

Mercredi: chavaniac-Lafayette
(Au camping)

Jeudi: à partir du 12 décembre
1 semaine/2 (Devant le bar)

Sainte-Eugénie-de-villeneuve
Vendredi: Lamothe
(Place de la Tuilière)

Samedi: Paulhaguet
(Devant la boulangerie)

Dimanche: Frugière-le-Pin
(Place de la mairie)

● **BROCHE KEBAB CUIT
SUR PLACE**

● **PAINS CONFECTIONNÉS
PAR UN ARTISAN
BOULANGER**

● **FABRICATIONS DES
SANDWICHS**

LE P'TIT LOUP



FOOD TRUCK

07.64.23.02.27

GOOGLE
FACEBOOK
INSTAGRAM

Lamothe



Horaires de la Mairie

Lundi	8h30-13h00
Mardi	8h30-13h00
Mercredi	8h30-13h00
Jeudi	8h30-13h00
Vendredi	8h30-13h00

Horaires du POINT POSTE : du lundi au vendredi 8h30-12h30

Permanences du Maire : Lundi-Mardi-Jeudi 10h00-12h00

Tél : 04.71.76.44.40 ou 07.84.69.21.01

Mail : mairie-lamothe43@orange.fr

Site Internet : www.lamothe43.fr



Lamothé

ZA Largelier
43100 COHADE
06 60 25 33 99
06 51 54 15 65



VOLCANE
Bière artisanale

*Bière artisanale brassée
au cœur de l'Auvergne
de façon traditionnelle*

www.biere-volcane.fr



BRICO PRO

Si Pro, si Proche !

Particuliers & Professionnels



OLEON

43100 Brioude
04.71.50.10.07

-  **BRICOLAGE**
-  **JARDINAGE**
-  **MOTOCULTURE**
-  **PLOMBERIE**
-  **DECOUPE BOIS**
-  **ELECTRICITE**
-  **QUINCAILLERIE**